



Bonaparte « La Seyne, porte de la liberté » Appel à initiatives pour l'événement auprès des associations

CONTEXTE

**FESTIVAL Bonaparte : 1793, « La Seyne, porte de la liberté »
Du 27 mai au 4 juin 2023 – 2ème édition**

C'est à partir de la Seyne, que l'histoire de Bonaparte rejoint celle de Napoléon et que notre ville sauve la République en 1793. La ville souhaite s'appuyer sur ce fait historique pour créer une manifestation festive qui permet de retrouver une solidarité et un lien social forts mobilisant QPV et quartiers résidentiels, mettant en valeur notre Région et son littoral, son histoire militaire avec un rayonnement touristique national et international.

La première édition en 2021 a réuni plus de 10.000 personnes.

Date limite de dépôt des dossiers : Le lundi 5 septembre 2022 avant 12H

PROJET

L'intention est de faire coïncider les projets des associations avec les projets de la Ville autour d'un évènement majeur bisannuel : « La Seyne, Porte de la Liberté ».

Dans ce cadre, la ville lance un appel à initiatives, autour de cet événement, auprès des associations locales visant à :

- Fédérer les associations de l'agglomération et la population autour d'un projet à la fois culturel, éducatif, ludique et populaire.
- Mettre en avant des valeurs républicaines s'appuyant sur les faits d'armes de Bonaparte à la Seyne (citoyenneté, diversité, égalité des chances, cohésion sociale, culture, valorisation du patrimoine, attraction touristique, traditions régionales). Il ne s'agit pas de valoriser l'action d'un homme, mais de valoriser un ensemble de valeurs républicaines.
- Mettre en lumière nos traditions maritimes et régionales, notre construction navale, à partir d'un fait historique marquant méconnu.
- Améliorer l'image et l'attractivité du centre-ville, favoriser le vivre ensemble, la mixité sociale, intégrer la participation citoyenne dans les actions, développer les actions culturelles et festives.

QUELLES SONT LES INITIATIVES CONCERNEES ?

Ambition : Passer d'un savoir savant à un savoir vivant

Thématiques de travail (non exhaustives) :

- Travail sur la République et la citoyenneté : Actions pour fédérer la population autour du projet

- S'appuyer sur la venue de Bonaparte à la Seyne, pour travailler le contexte historique (symbole, mode de vie, littérature, métiers, musique, cuisine, jeux, reconstitution)
- Création de costumes 1793, chars, éléments visuels permettant d'amplifier le spectacle
- Travail littéraire et musical autour de la période 1792/1795 (lectures, saynètes théâtrales et musicales, chorales, chants)
- Reconstitution, carnaval, décoration/habillage, ambiance,
- Concours de dessins, musique, costumes
- Usage des nouvelles technologies et technologies interactives

Mots clés

- Carnaval, chars, fête, reconstitution, saynètes, spectacles, lectures, costumes, conception de bonnets phrygiens,
- Jeux, métiers d'antan, traditions, retraite aux flambeaux
- Animations aquatiques, Vieux gréments,
- Conférences, visites patrimoine seynois, expositions
- Projections, usage des nouvelles technologies, montage vidéo, suivi vidéo,
- Concours de dessins, musique, costumes, BD à destination des plus jeunes
- Evènements sportifs – pratique sportive ancienne, évènement pouvant créer un lien dans la manifestation, éveil, sensibilisation,
- Actions visant à développer le sentiment d'adhésion au projet, citoyenneté, République, Marseillaise
- Commerçants, déco, concours de vitrines, concours de pâtisseries, animation des marchés, menus Bonaparte
- Publications, courts métrages
- Dynamisation du centre-ville et des quartiers par des actions interactives
- Animations musicales : groupe, solo, chorale, orchestre, fanfare, chant, lyrique
- Représentations – théâtre, lecture, conférence, écriture
- Ateliers – atelier créatif, culinaire, écriture, jeux, jeux de pistes, éveil, sensibilisation, dessin, illustration, art, création plastique, visite guidée, chasse au trésor, projection, costume, audiovisuel, création technologique, danse, acrobatie, maquillage
- Spectacle de rue, animation conviviale
- Action de développement durable & d'intérêt général
- Exposition objets de collection, parade, marché
- Éléments décoratifs à destination des commerçants, Fresques, visuels, éléments décoratifs, habillage
- Danses : atelier, représentation,
- Organisation de concours, banquet,

LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Toutes les associations à jour administrativement peuvent répondre.

Si l'association n'est pas référencée auprès du service de la Vie Associative, elle devra le faire en allant sur le site de la Ville : <https://www.la-seyne.fr/services-au-public/vie-associative/faites-vous-connaître/>

La Ville étudiera tous les dossiers remis dans les délais ; la Ville choisira parmi les différentes propositions, plusieurs projets.

L'enveloppe globale prévisionnelle allouée à la subvention communale consacrée à cet appel à initiatives est plafonnée à 50 000 € pour plusieurs projets.

REMISE DES PROJETS

Le dossier devra parvenir pour le lundi 5 septembre avant 12H.

La liste des documents à remettre :

- Cerfa 12156*06 : vous prendrez un grand soin à détailler et à argumenter votre ou vos projets et la subvention sollicitée. L'association peut présenter son projet sur un document séparé si cela est nécessaire. Le Cerfa se télécharge sur le lien suivant : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>
- Le pouvoir donné par le président au signataire
- L'attestation d'assurance 2022 si elle n'a pas déjà été remise
- Les comptes du dernier exercices clos signés s'ils n'ont pas déjà été remis
- Le procès-verbal de la dernière assemblée générale s'il n'a pas déjà été remis
- Le RIB, statuts et composition du Conseil d'administration si ces documents ont changé.

Pour tout renseignement :

- Service des grands événements : bonaparte@la-seyne.fr
- Pour toutes questions : Baptiste POUILLOT au 04 94 06 90 74
- Si vous avez besoin d'informations sur la partie historique : Association « les Amis de la Seyne ancienne et moderne » : Bernard ARGIOLAS argiolas.bernard@neuf.fr.

L'appel à initiatives est ouvert jusqu'au lundi 5 septembre 2022 avant 12h – dossier arrivé en mairie. Délai de rigueur.

Le dossier sera adressé par :

- Courrier postal en RAR avec la mention « NE PAS OUVRIR – APPEL A INITIATIVES Bonaparte » ;
ou
- Par mail à bonaparte@la-seyne.fr

Les décisions seront uniquement communiquées par voie postale ou électronique.

Calendrier de sélection des projets 2022

- ➔ Le dépôt des projets avant le lundi 5 septembre 2022 avant 12h
- ➔ La présélection : cette phase permet de vérifier l'éligibilité de votre projet. La Ville retiendra uniquement les dossiers arrivés dans les délais, complets et respectant l'enveloppe financière. Toutes les candidatures transmises seront étudiées en commission ad'hoc. Seuls les projets présélectionnés à l'issue de cette phase feront l'objet d'une instruction par la Ville.
- ➔ L'examen en commission : au cours du mois de septembre 2022 prévisionnellement. La Ville étudiera tous les dossiers remis dans les délais et déclarés conformes. La Ville choisira parmi les différentes propositions, plusieurs projets présentant la meilleure approche de l'événement en adéquation à l'époque historique et aussi sa capacité à impliquer la population et le tissu associatif. Sélection qui sera faite dans le respect de son enveloppe budgétaire définie et de façon à créer une complémentarité entre les propositions.
- ➔ La décision sera prévisionnellement communiquée par courrier ou courriel : 1^{ère} quinzaine d'octobre 2022